

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MUGI GLORY INDUSTRY »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
GRAND CARREFOUR, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUGI GLORY INDUSTRY »

Objet : Transport de biens et de personnes ; Travaux de construction ; Gestion immobilière ; Import-Export ; Commerce général ; Alimentation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
GRAND CARREFOUR, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M M'PASSI-NGAMBE HORSTHELH-GIDREL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08625 du 02/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56902/GTCA/RC/2023 du 02/08/2023

